



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG.2/4
15 août 1988

FRANCAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Première réunion du Comité
Socio-économique

Athènes, 27-29 septembre 1988

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME
D'ACTIONS PRIORITAIRES EN 1987**

PNUE

Athènes, 1988

Le présent document n'est pas une traduction officielle du Service des
Conférences et du Conseil d'Administration du PNUE.

Le présent document n'a pas été édité officiellement par le Service des
Conférences et du Conseil d'Administration du PNUE.

I RESUME

1. En conformité avec le plan de travail approuvé pour 1987, le PAP/CAR a mené les activités dans le cadre de 10 actions prioritaires ainsi que 2 activités spécifiques. La Réunion des Points focaux nationaux du Programme d'Actions Prioritaires, tenue à Split en juin 1987 (UNEP/WG.170/9), a arrêté l'activité spécifique concernant l'action prioritaire "Répertoires des institutions et experts méditerranéens", tandis que l'activité spécifique sur les relations côte/arrière-pays a été introduite dans l'action prioritaire "Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes".

2. En 1987, 3 ateliers ont été organisés (dans le cadre des actions prioritaires sur la gestion des ressources en eau; planification intégrée - méthodologie; et sur l'établissements historiques), ainsi que 4 séminaires (au sein des actions prioritaires sur la planification intégrée - outils et techniques; protection des sols; tourisme; et sources d'énergies renouvelables). 16 missions ont été envoyées en 9 pays (Algérie, Chypre, Espagne, Grèce, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie). Huit réunions d'experts ont eu lieu, avec un nombre limité d'experts invités, ainsi qu'une vingtaine de rencontres mineures, dont certaines pendant les autres réunions. La Réunion des PFN du PAP, a également eu lieu. Les représentants du PAP/CAR ont participé à la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987), et ont eu plusieurs rencontres avec les représentants du PNUE-MED, ceux de CAP/OZC et d'autres organes du PNUE et organismes des NU, ainsi qu'avec différents Points focaux nationaux du PAP et les représentants des autorités et des institutions des pays, hôtes possibles des Projets Pilotes Nationaux (PPN) du PAP. La plupart de ces réunions ont eu lieu pendant les autres réunions.

3. En conformité avec les conclusions des réunions à Split et à Athènes, une attention soutenue a été prêtée à la réorientation de toutes les activités du PAP vers le processus de planification intégrée et de gestion des zones côtières à travers des projets pilotes nationaux du PAP. Une coopération directe avec 3 pays (Syrie, Turquie et Yougoslavie) a été formulée et entamée, tandis que certains programmes ont été initiés en 2 pays encore (Grèce et Chypre). De plus, l'intérêt et les possibilités de formulation de programmes analogues ont été identifiés dans 3 autres pays. Un programme de modélisation et de gestion des ressources en eau d'une île moyenne méditerranéenne a été également formulé et adopté. Un document éclaircissant les motifs et les buts des projets pilotes nationaux est annexé au présent rapport.

4. Dans son effort de produire, dans la mesure du possible, un effet catalytique de ses activités et des moyens alloués, le PAP/CAR a atteint les résultats suivants:

- les moyens nécessaires s'élevant à un montant de 1,9 millions \$ (contributions de l'Italie, du PNUD et de 4 organismes des NU) ont été assurés pour mettre à pied un projet coopératif en matière d'atténuation des risques sismiques;

- des moyens financiers s'élevant à un montant de 1,5 millions \$ (contributions de la CEE et du Gouvernement du pays concerné) ont été assurés pour concrétiser un programme de gestion des ressources en eau dans une île moyenne;
- d'importants moyens nationaux ont été assurés pour 2 projets pilotes (Turquie et Yougoslavie), tandis que les procédures d'allocation de moyens nationaux pour un projet pilote en Syrie sont actuellement en cours;
- le gouvernement espagnol a donné son accord pour accueillir un projet de coopération concernant la protection des sols contre l'érosion par la pluie et des stages de formation en matière de sources d'énergies renouvelables;
- des actions relatives à l'allocation de moyens destinés aux stages de formation à la maîtrise et à l'entretien d'installations de traitement des eaux usées urbaines ont également débuté.

5. Des actions préparatoires à l'organisation de stages de formation en matière (a) de méthodologie de la planification intégrée; (b) d'application de l'EIA; (c) de gestion et d'entretien d'installations de traitement des effluents urbains et (d) d'applications d'énergies renouvelables ont été effectuées ou sont en cours.

6. Des instruments de planification intégrée et de gestion des zones côtières ont été élaborés ou sont en état d'achèvement: (a) Projet de cadre méthodologique pour la planification intégrée et la gestion des zones côtières méditerranéennes; (b) Programme pour une étude d'évaluation d'une zone côtière méditerranéenne; (c) Code pratique en matière de gestion des déchets liquides dans la région méditerranéenne; (d) Guide pratique en matière de gestion des déchets solides dans la région méditerranéenne; (e) Document méthodologique sur l'établissement des relevés d'architecture et les analyses de l'état existant des établissements historiques méditerranéens; (f) Procédure simplifiée de mise en oeuvre de l'EIA dans la région méditerranéenne.

7. 45 études de cas et plusieurs documents de démonstration ont été préparés à l'intérieur de différentes actions prioritaires. Dans le cadre des Séries de rapports techniques du PAM, 2 numéros sur les ressources en eau 1 numéro sur les établissements historiques, ont été publiés. 5 autres numéros sont en préparation.

8. Un nombre considérable d'experts et de représentants des Parties contractantes ont participé à toutes les actions (13-14 pays à chaque action). Des contacts avec les Points focaux nationaux du PAP se sont constamment consolidés, ce qui a permis leur participation active à la conception et à la mise en oeuvre des actions individuelles et du Programme dans son entier.

9. La coopération avec différents organismes des NU et autres organisations et institutions internationales a été maintenue. Malheureusement, quelquefois des organismes des NU n'étaient pas en mesure de participer aux actions du PAP du fait de la restriction de moyens financiers.

Plusieurs rencontres ont été organisées sur l'initiative de la Banque Mondiale pour l'échange d'expériences et pour la présentation à la Banque Mondiale des activités et de la philosophie du PAP.

10. Le PAP a élargi son réseau d'experts et d'institutions, ce qui a facilité le choix de spécialisation pour les activités futures.

11. La pratique d'organiser des activités du PAP/CAR en dehors de son siège a été maintenue (Marseille, Almeria, Lyon). Ceci s'est révélé utile, quoique un peu plus coûteux. Des avantages de cette pratique se traduisent par un plus vif engagement des autorités et des institutions du pays-hôte, une plus grande participation d'observateurs nationaux et un appui considérable des médias.

12. La coopération avec les autorités du pays-hôte du PAP/CAR a été permanente et efficace. Le statut du Centre, en tant qu'organisme spécifique national auquel les Parties contractantes ont confié la mise en oeuvre du Programme, sera défini par une loi fédérale portant sur le PAP/CAR et par un contrat entre le PNUE et le pays-hôte.

13. Au cours des activités passées du PAP, d'importantes connaissances et expériences ont été accumulées dans différentes actions prioritaires. Une claire présentation de ces expériences a été donnée dans les "MAP Technical Reports Series". Une ébauche, contenant le choix des plus importantes expériences, est jointe au présent rapport.

14. Dans la phase d'enquête du PAP, on a pu et on a dû, dans une certaine mesure, accepter le fait que certains représentants nommément désignés ne disposaient que de connaissances et d'expériences générales en la matière. Cependant, la phase actuelle des activités qui comprend les méthodologies, les outils et les thèmes spécifiques à l'intérieur d'une coopération directe, nécessite la participation des experts hautement spécialisés dans les domaines particuliers.

15. Tout l'équipement du PAP/CAR, à l'exception d'une machine à copier récemment acquise, est dans un très mauvais état, ce qui est dû à sa vétusté et à son exploitation exagérée. L'acquisition immédiate des machines de traitement des textes pour les besoins quotidiens de travail, ainsi que d'un téléimprimeur et des ordinateurs pour les projets pilotes s'avère d'importance primordiale.

II INFORMATIONS GENERALES

1. La réunion conjointe des Points focaux nationaux du PAP et du Plan Bleu (Athènes, avril 1986) a examiné la proposition de plan de travail et de budget pour 1987 et l'a recommandé, avec quelques modifications mineures, aux Parties contractantes pour l'approbation (UNEP/WG.129/8).
2. La Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes a amendé et accepté le programme et le budget du PAP pour 1986-1987 (UNEP/IG.56/5).
3. La Réunion des Points focaux nationaux du PAP (Split, juin 1987) a examiné, entre autres, la mise en oeuvre du plan de travail du PAP dans l'intervalle janvier-mai 1987 et la proposition de plan de travail et de budget pour la période biennale 1988-1989. Les participants de la réunion ont également formulé un nombre de recommandations dont certaines concernaient la mise en oeuvre du programme en 1987 (UNEP/WG.170/9). Les recommandations concernant les préparatifs pour les projets pilotes nationaux, l'achèvement de l'action sur les répertoires et l'introduction des activités sur les relations côte/arrière-pays dans l'action "Planification intégrée" ont été pleinement respectées dans le suivi de la mise en oeuvre du Programme.
4. La Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987) a examiné la mise en oeuvre du PAP pour la période biennale 1986-1987) et a appuyé les recommandations de la Réunion des PFN du PAP pour 1987 (UNEP/IG.74/5).

III TABLEAU DES RESULTATS PAR ACTION

1. Support au PAP

Dans le cadre du "Support au PAP", le PAP/CAR a produit et/ou mis en oeuvre le suivant:

- 4 éditions du Bulletin (en anglais, français et arabe) en 350 exemplaires (les numéros 3 et 4 ont été raccourcis et publiés immédiatement après l'expiration de la période correspondante);
- documents pour la Réunion des PFN du PAP (Split, juin 1987) et pour la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987);
- missions et rapports relatifs à l'élaboration de 3 projets pilotes;
- actions préparatoires à l'identification de l'intérêt aux projets pilotes du PAP dans 4 pays;
- publication et diffusion de 2 numéros des Séries de rapports techniques du PAM - "MAP TRS - (Ressources en eau II, Etablissements historiques I), et autres documents d'intérêt général pour le PAP;
- préparation de 5 autres volumes des "MAP TRS" concernant différentes actions prioritaires;
- rapports financiers (3 trimestriels, 2 semi-annuels et 1 annuel) et autres activités concernant le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée;
- correspondance, contacts, réunions et consultation avec le PNUE-MED, le CAP/OZC, les PFN des Parties contractantes, ainsi qu'avec les autres programmes du PAM, organismes des NU et organismes internationaux;

- établissement d'une liste des institutions et experts du PAP.

2. Répertoires des institutions et experts méditerranéens

Après la publication des répertoires concernant la gestion des ressources en eau, l'aquaculture, les énergies renouvelables, les établissements humains (2 volumes), la protection des sols (2 volumes) et le tourisme, la réunion des PFN du PAP (Split, 1987) a recommandé d'arrêter les activités de mise à jour de ces documents et de clore cette action prioritaire, ce qui a été fait.

3. Gestion des ressources en eau dans les îles et zones côtières isolées méditerranéennes

3.1 Objectif de l'action

L'objectif principal de cette action est de contribuer, grâce aux expériences y acquises, à une meilleure exploitation des ressources en eau dans la région méditerranéenne, surtout dans les îles et les zones manquant d'eau douce, tenant particulièrement compte de la protection des ressources contre la pollution et l'intrusion marine, ainsi que de la maîtrise des ressources dans des conditions spécifiques, comme conséquence du développement touristique.

3.2 Activités accomplies

En conformité avec le plan de travail, les actions suivantes ont été achevées en 1987 au sein de cette action prioritaire, à savoir:

- Rédaction de 10 documents traitant de la problématique liée à la réutilisation agricole des effluents urbains et organisation d'un atelier (Split, 25-27 novembre 1987), où tous les documents ont été présentés et discutés, et les conclusions et recommandations afférentes ont été formulées. Les représentants de 12 pays méditerranéens, ainsi que ceux de l'ACSAD, de la FAO et de l'OMS ont participé à l'atelier.

- Elaboration d'une proposition de projet concernant la gestion des ressources en eau d'une île moyenne méditerranéenne. En accord avec le Gouvernement du pays, une mission d'experts a été envoyée à l'île. Le PAP/CAR et les experts locaux ont ensuite élaboré la proposition de projet qui a englobé l'élaboration d'un modèle général d'aquifères. L'élaboration de ce modèle, prévu d'être utilisé en tant qu'instrument de stages de formation à la gestion des ressources en eau, sera financée par le PAP/CAR. Après que le Gouvernement avait accepté ce projet et assuré des moyens considérables pour sa réalisation, un document de projet a été conjointement préparé et distribué aux institutions choisies, pour les inviter aux appels d'offre.

- Mission d'experts du PAP (4-10 octobre 1987) pour examiner les résultats d'une mission précédente du PAP concernant la gestion des ressources en eau dans l'île de Nisyros, Grèce.

- Activités portant sur la préparation d'un Manuel de gestion des ressources en eau dans les petites îles et zones côtières méditerranéennes. Une réunion d'experts, tenue à Split du 9-10 octobre 1987, a examiné et évalué

la liste bibliographique et les propositions détaillées à servir de base pour la rédaction du Manuel. Le contenu du Manuel a été présenté à la Réunion des PFN et à la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes, pour être introduit dans le programme pour 1988-1989.

- La Série de rapports techniques No 13 - Thèmes spécifiques concernant le développement des ressources en eau des grandes îles méditerranéenne - a été publié et distribué aux institutions et experts intéressés, ainsi qu'aux PFN du PAP.

- Rapport sur la réunion du Groupe de travail du PAP/CAR et de l'OMS/EURO concernant les problèmes d'eau et d'assainissement dans les grandes îles et zones côtières méditerranéennes à population variable due au tourisme (Malte, décembre 1986) a été complété et distribué en janvier 1987.

3.3 Résultats

- PAP-3/WS.1/1 - Rapport de l'atelier sur le traitement et la réutilisation agricole des effluents urbains, y compris quelques études de démonstration et documents;
- "Development of the Ground Water Model for Mediterranean Islands"
- PAP-3/EM.3/1 - Proposition de préparation d'un Manuel de gestion des ressources en eau dans les petites îles et zones côtières méditerranéennes.
- PAP-3/WG.1/1 - Rapport sur la réunion du Groupe de travail du PAP/CAR et de l'OMS/EURO concernant les problèmes d'eau et d'assainissement dans les grandes îles et zones côtières méditerranéennes à population variable due au tourisme, y compris plusieurs documents d'accompagnement.

4. Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes

4.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action sont (a) d'établir un échange de connaissances et d'expériences concernant les relations entre la planification intégrée et la protection de l'environnement en Méditerranée; (b) d'établir une coopération avec les pays de la Région et leur prêter l'aide à travers des connaissances acquises en planification, gestion et développement des zones côtières, soucieux de l'environnement, et ceci grâce aux bases méthodologiques nécessaires, à l'introduction d'outils et de technologies modernes applicables en pratique et à la mise en oeuvre de projets de coopération concernant les zones choisies.

4.2 Activités accomplies

En 1987, les activités ont été centrées sur les points suivants: établissement de bases méthodologiques communes de planification intégrée, examen de possibilités d'utilisation d'outils et de technologies modernes dans le processus de planification et actions préparatoires à la définition et au démarrage des projets pilotes nationaux du PAP.

- établissement d'une liste des institutions et experts du PAP.

2. Répertoires des institutions et experts méditerranéens

Après la publication des répertoires concernant la gestion des ressources en eau, l'aquaculture, les énergies renouvelables, les établissements humains (2 volumes), la protection des sols (2 volumes) et le tourisme, la réunion des PFN du PAP (Split, 1987) a recommandé d'arrêter les activités de mise à jour de ces documents et de clore cette action prioritaire, ce qui a été fait.

3. Gestion des ressources en eau dans les îles et zones côtières isolées méditerranéennes

3.1 Objectif de l'action

L'objectif principal de cette action est de contribuer, grâce aux expériences y acquises, à une meilleure exploitation des ressources en eau dans la région méditerranéenne, surtout dans les îles et les zones manquant d'eau douce, tenant particulièrement compte de la protection des ressources contre la pollution et l'intrusion marine, ainsi que de la maîtrise des ressources dans des conditions spécifiques, comme conséquence du développement touristique.

3.2 Activités accomplies

En conformité avec le plan de travail, les actions suivantes ont été achevées en 1987 au sein de cette action prioritaire, à savoir:

- Rédaction de 10 documents traitant de la problématique liée à la réutilisation agricole des effluents urbains et organisation d'un atelier (Split, 25-27 novembre 1987), où tous les documents ont été présentés et discutés, et les conclusions et recommandations afférentes ont été formulées. Les représentants de 12 pays méditerranéens, ainsi que ceux de l'ACSAD, de la FAO et de l'OMS ont participé à l'atelier.

- Elaboration d'une proposition de projet concernant la gestion des ressources en eau d'une île moyenne méditerranéenne. En accord avec le Gouvernement du pays, une mission d'experts a été envoyée à l'île. Le PAP/CAR et les experts locaux ont ensuite élaboré la proposition de projet qui a englobé l'élaboration d'un modèle général d'aquifères. L'élaboration de ce modèle, prévu d'être utilisé en tant qu'instrument de stages de formation à la gestion des ressources en eau, sera financée par le PAP/CAR. Après que le Gouvernement avait accepté ce projet et assuré des moyens considérables pour sa réalisation, un document de projet a été conjointement préparé et distribué aux institutions choisies, pour les inviter aux appels d'offre.

- Mission d'experts du PAP (4-10 octobre 1987) pour examiner les résultats d'une mission précédente du PAP concernant la gestion des ressources en eau dans l'île de Nisyros, Grèce.

- Activités portant sur la préparation d'un Manuel de gestion des ressources en eau dans les petites îles et zones côtières méditerranéennes. Une réunion d'experts, tenue à Split du 9-10 octobre 1987, a examiné et évalué

la liste bibliographique et les propositions détaillées à servir de base pour la rédaction du Manuel. Le contenu du Manuel a été présenté à la Réunion des PFN et à la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes, pour être introduit dans le programme pour 1988-1989.

- La Série de rapports techniques No 13 - Thèmes spécifiques concernant le développement des ressources en eau des grandes îles méditerranéenne - a été publié et distribué aux institutions et experts intéressés, ainsi qu'aux PFN du PAP.

- Rapport sur la réunion du Groupe de travail du PAP/CAR et de l'OMS/EURO concernant les problèmes d'eau et d'assainissement dans les grandes îles et zones côtières méditerranéennes à population variable due au tourisme (Malte, décembre 1986) a été complété et distribué en janvier 1987.

3.3 Résultats

- PAP-3/WS.1/1 - Rapport de l'atelier sur le traitement et la réutilisation agricole des effluents urbains, y compris quelques études de démonstration et documents;
- "Development of the Ground Water Model for Mediterranean Islands"
- PAP-3/EM.3/1 - Proposition de préparation d'un Manuel de gestion des ressources en eau dans les petites îles et zones côtières méditerranéennes.
- PAP-3/WG.1/1 - Rapport sur la réunion du Groupe de travail du PAP/CAR et de l'OMS/EURO concernant les problèmes d'eau et d'assainissement dans les grandes îles et zones côtières méditerranéennes à population variable due au tourisme, y compris plusieurs documents d'accompagnement.

4. Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes

4.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action sont (a) d'établir un échange de connaissances et d'expériences concernant les relations entre la planification intégrée et la protection de l'environnement en Méditerranée; (b) d'établir une coopération avec les pays de la Région et leur prêter l'aide à travers des connaissances acquises en planification, gestion et développement des zones côtières, soucieux de l'environnement, et ceci grâce aux bases méthodologiques nécessaires, à l'introduction d'outils et de technologies modernes applicables en pratique et à la mise en oeuvre de projets de coopération concernant les zones choisies.

4.2 Activités accomplies

En 1987, les activités ont été centrées sur les points suivants: établissement de bases méthodologiques communes de planification intégrée, examen de possibilités d'utilisation d'outils et de technologies modernes dans le processus de planification et actions préparatoires à la définition et au démarrage des projets pilotes nationaux du PAP.

En 1987, les activités suivantes ont été achevées:

- Six documents méthodologiques ont été rédigés et un atelier sur l'approche méthodologique à la planification intégrée et la gestion des zones côtières méditerranéennes a eu lieu à Split en mai 1987. Les participants de 11 pays méditerranéens, ainsi que ceux de l'UNESCO et du Plan Bleu ont participé à l'atelier. Y a été recommandé que soit préparé un cadre méthodologique de planification intégrée et de gestion des zones côtières pour être présenté et examiné à une réunion future. Les termes de référence relatifs à la préparation de ce cadre ont également été rédigés.

- Une réunion d'experts sur l'élaboration d'un cadre méthodologique commun (Split, octobre 1987) (a) a discuté les objectifs et le contenu du cadre; (b) a complété les termes de référence; et (c) a établi l'emploi du temps y relatif.

- A l'occasion du Forum international de l'instrumentation et de l'information géographiques (Lyon, juin 1987), a été organisée une réunion du PAP et du Plan Bleu où ont participé les représentants de 12 pays méditerranéens, ainsi que ceux de la FAO et du CNIG. La réunion a recommandé que soit organisé un atelier concernant l'inventaire dynamique du littoral, basé sur les données topographiques et cartographiques. Il a été également recommandé d'explorer l'intérêt et les possibilités de lancer un projet plus important y relatif, à mettre à pied au niveau de la Méditerranée.

- Des activités portant sur la formulation et la préparation de projets pilotes nationaux. Après l'établissement des contacts avec un certain nombre de PFN et suivant les discussions menées pendant la réunion des PFN (Split, juin 1987), les trois projets pilotes (la baie d'Izmir en Turquie, la baie de Kastela en Yougoslavie et le littoral syrien) ont été élaborés. La phase préparatoire a englobé le suivant: l'envoi d'une mission d'experts du PAP à Izmir et l'organisation d'une réunion à Split avec les autorités et experts turcs; l'envoi d'une mission en Syrie et la réunion à Split avec les autorités et experts syriens, y compris plusieurs rencontres avec les autorités et experts yougoslaves.

Le programme convenu de coopération comprend les points suivants:

(1) Izmir - Le PAP participera aux activités suivantes: détermination de la capacité écologique de la baie d'Izmir; élaboration d'une étude sur la remise en état de la partie intérieure de la baie; élaboration de l'étude d'impact sur l'environnement concernant les étangs de stabilisation; renforcement des structures professionnelles du Département pour la protection de l'environnement de la Municipalité d'Izmir et organisation de stages de formation pour les experts turcs; stage de formation pour les planificateurs et élaboration d'un plan intégral pour la zone d'Izmir. La coopération du PAP et du Plan bleu fera partie de ce programme.

(2) Littoral syrien - Le PAP contribuera à la formation d'une équipe de planificateurs et à l'élaboration d'un plan intégré du littoral syrien. Ce plan définira, entre autres, les scénarios de développement, proposera les mesures d'assainissement pour les parties de la côte les plus menacées et fournira des informations sur l'état de l'environnement. La coopération entre le Plan Bleu et le MEDRAP sera également prévue.

(3) Baie de Kastela - Dans le cadre d'un projet important yougoslave en cours de préparation ("Rational Management of the Resources of the Kastela Bay"), le PAP s'occupera de la partie concernant la définition de la capacité écologique de la baie, l'approche technique à la conception d'installtions d'épuration des eaux usées, les émissaires sous-marins, la définition des critères écologiques concernant le développement de la mariculture et l'élaboration d'un plan intégral de la baie.

Des contacts préliminaires ont été établis avec les autorités et les institutions grecques et chypriotes pour définir les propositions de deux projets pilotes, à savoir l'île de Rhodes en Grèce et la zone de Paphos à Chypre. Des contacts ont également été amorcés avec les autorités et institutions marocaines et tunisiennes.

4.3 Résultats

- Rapport de l'atelier sur l'approche méthodologique de la planification intégrée et de la gestion des zones côtières méditerranéennes (Split, 6-8 mai 1987);
- "Notes of the Ad Hoc Meeting of Experts for the Preparation of the Common Methodological Framework for Integrated Planning and Management Process in Mediterranean Coastal Areas" (Split, 12-14 octobre 1987);
- Documents sur les projets pilotes
 - . Syrie - "On-Site Report on the Syrian Coast;
 - "Notes of the Ad Hoc Meeting to Draft the Programme; for the Preparation of the Preliminary Study of the Integrated Plan of the Syrian Coastal Region";
 - "Preliminary Study of the Integrated Plan of the Syrian Coastal Region";
 - . Izmir - "On-Site Report - the Area of Izmir";
 - "Synthesis of the Izmir Mission Reports;
 - "Notes of the Meeting of the Representatives of the Metropolitan Municipality of Izmir and the Representatives of PAP/RAC" (Split, 15-16 juillet 1987);
 - "Report on the Fact-Finding PAP Mission to Izmir, Turkey" (1-6 décembre 1987);
- La baie de Kastela - "Definition of Criteria for the Disposal of Waste Water in the Kastela Bay (Yugoslavia)";
- "Terms of reference for the Preparation of the On-Site Report - the Island of Rhodes";
"Terms of Reference for the Preparation of the On-Site Report - the Area of Paphos (Cyprus)".

5. Réhabilitation et reconstruciton des établissements historiques méditerranéens

5.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaire sont (a) d'élaborer les études de démonstration et les bases méthodologiques en matière de sauvegarde et de réhabilitation des établissements historiques méditerranéens; (b) d'apporter une contribution à la réalisation des buts posés par la Déclaration de Gênes, et qui concerne l'identification et la protection des 100 sites historiques d'intérêt commun méditerranéen; et (c) de prêter l'aide aux pays méditerranéens par le biais d'une coopération à concrétiser dans le domaine de cette action.

5.2 Activités accomplies

En 1987, la majeure partie des activités liées à cette action prioritaire ont été focalisées sur la préparation de base méthodologiques pour le processus de réhabilitation et reconstruction des établissements historiques. Parmi les activités achevées, on peut citer comme suit:

- L'élaboration de 7 documents méthodologiques portant sur l'établissement des relevés d'architecture et les analyses de l'état existant des établissements historiques méditerranéens a été commandée. Un atelier sur les relevés d'architecture et les analyses de l'état actuel du patrimoine architectural et urbain de la Méditerranée s'est tenu à Marseille du 18-20 mars 1987, avec la participation de 12 pays méditerranéens, de l'ICOMOS et de l'ALECSO. L'atelier a examiné les documents méthodologiques présentés et a élaboré les bases méthodologiques des relevés d'architecture et des analyses de l'état actuel des établissements historiques méditerranéens.

- Une réunion d'experts concernant la préparation d'un atelier sur la méthodologie d'étude et de présentation de l'évolution historique des villes et édifices a eu lieu à Split les 1er et 2 juillet 1987. La réunion a identifié les objectifs, le programme et les documents à préparer pour une réunion à se tenir en 1988.

- Les termes de référence pour la préparation de documents de méthodologie de l'évolution historique des villes et édifices ont été élaborés ont été élaboré par le PAP/CAR, et la préparation des documents y relatifs a été commandée.

- Une réunion conjointe du PNUE-MEDU/PAP/UNESCO concernant la préparation et la présentation de la liste des 100 sites historiques d'intérêt commun méditerranéen a eu lieu à Paris le 14 mai 1987.

- La Série de rapports techniques du PAM No 14 concernant les expériences des villes historiques acquises lors du processus de réhabilitation du patrimoine architectural et urbain est en cours de péparation.

- L'envoi d'une mission à Malte pour discuter avec les institutions et experts maltais des questions portant sur la sauvegarde des établissements historiques (13-17 décembre 1987).

5.3 Résultats

- PAP-5/W.1/1 - Rapport de l'atelier sur les relevés d'architecture et les analyses de l'état actuel du patrimoine architectural et urbain de la Méditerranée;
- Une série de documents méthodologiques;
- "Notes of the Expert Meeting for the Preparation of a Workshop on the Methodology of Studying and Presenting the Historic Evolution of Buildings and Towns";
- Rapport de la mission envoyée à Malte.

6. Aménagement du territoires dans les zones sismiques

6.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaires sont (a) de coopérer avec les pays méditerranéens en les aidant dans les activités liées à l'atténuation des risques sismiques, et (b) d'encourager et d'appuyer les projets de coopération en matière d'atténuation de l'aléa sismique.

6.2 Activités accomplies

Cette action a été essentiellement centrée sur la création des conditions nécessaires pour le démarrage du projet coopératif d'atténuation des risques sismiques dans la Méditerranée, à savoir:

- Dans le texte de la proposition de projet coopératif on a dû, en deux reprises, introduire des renseignements supplémentaires pour l'adapter aux conditions du pays accueillant le projet et pour respecter le format demandé par l'organisme d'exécution.

- Se basant sur les activités initiées par le PAP en 1986, le Gouvernement italien a accepté d'accueillir le projet en lui accordant 1 150 000 \$ en tant qu'appui financier et 400 000 \$ en nature. Quatre organismes des NU participant au projet ont contribué avec 200 000 \$ en espèces et/ou en nature, tandis que le PNUD a fourni 200 000 \$ en tant qu'organisme choisi pour la mise en oeuvre du projet.

- Le projet coopératif proposé a été présenté à la Réunion des PFN du PAP (Split, juin 1987) et à la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987). La Réunion ordinaire a recommandé aux Parties contractantes d'approuver le projet et d'y prendre part, tout en exigeant que le projet maintienne son caractère méditerranéen et que soient prises des mesures pour assurer la participation efficace du PAP à ce projet.

- Une réunion d'organismes des NU avec les autorités italiennes s'est tenue à Gênes les 7 et 8 juillet 1987. Y ont été discutés le choix de l'organisme d'exécution et les activités préparatoires à la mise en oeuvre du projet.

- Une réunion tripartite UNDR0/PAP-CAR/Gouvernement italien (Rome, les 21 et 22 septembre 1987) a examiné les aspects financiers, organisationnels et professionnels du projet.

pag. 11 Med W4 2/4

- De nombreux problèmes ont surgi de la décision que le PNUD serait l'organisme d'exécution du projet (cadre juridique, maintien du caractère méditerranéen du projet, rôle et statut des pays participants non-CIP, demande concernant le renouvellement des activités déjà mises en oeuvre par le PAP/CAR, missions envoyées dans les pays participants qui, selon le PAP, n'ont pas été indispensables, plusieurs missions des autorités italiennes, directeur désigné de projet et représentant de l'UNDRO à New York, etc.). Il s'est ensuivi que la Première réunion du Comité d'orientation a dû être reportée à 1988 et que l'élan de l'action a été arrêté.

- Une mission d'enquête a été envoyée en Syrie et à Chypre (20-30 avril 1987) pour rassembler des renseignements sur les pratiques et les expériences nationales en la matière et pour suggérer les possibilités de mise en oeuvre des résultats de l'action.

- La rédaction de la Série de rapports techniques No 17 concernant les expériences acquises dans la première phase de l'action est actuellement en cours.

6.3 Résultats

- Document de projet;
- Documents financiers et notes sur les réunions;
- Rapport de mission (Syrie et Chypre).

7. Gestion déchets solides et liquides - collecte, traitement et évacuation

7.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaire sont (a) de mener des actions centrées sur la promotion de la gestion des déchets solides et liquides dans la région méditerranéenne; (b) d'atténuer des effets nuisibles d'évacuation des eaux usées dans les zones côtières méditerranéennes; (c) d'encourager l'amélioration des conditions sanitaires dans les zones rurales et urbaines en Méditerranée par la promotion de la conception, de l'entretien et du fonctionnement de systèmes appropriés de traitement et de gestion des eaux usées.

7.2 Activités accomplies

En 1987, cette action a été essentiellement centrée sur la préparation du "Code of Practice for Liquid Waste Management" et du "Guide pratique pour la gestion des déchets solides urbains" pour les pays riverains de la Méditerranée, ainsi que sur la création des conditions pour l'organisation de stages de formation à la maîtrise et à l'entretien d'installations de traitement des effluents urbains. Certains segments importants des projets pilotes concernant la baie d'Izmir et de Kastela sont directement liés à cette action.

Les activités suivantes ont été achevées, à savoir:

- Une réunion d'experts, qui a examiné la première version du Guide pratique pour la gestion des déchets solides, a eu lieu à Split (1-2 avril 1987);
- Le PAP/CAR a revu une ébauche du Guide et a demandé que son auteur y apporte quelques modifications.
- Le PAP/CAR a rédigé les termes de référence et a commandé la rédaction de la première version du "Code of Practice for Liquid Waste Management", en consultant les auteurs à ce sujet.
- Une réunion d'experts concernant la révision de la première version du "Code of Practice for Liquid Waste Management" s'est tenue à Split les 19 et 20 novembre.
- Le PAP/CAR a élaboré une proposition de programme en matière de stages de formation à la maîtrise et à l'entretien d'installations de traitement des effluents urbains, ainsi que des documents destinés aux stages de formation.
- Après une réunion qui a eu lieu à Sophia Antipolis du 21 au 23 novembre 1987, il été convenu que CEFIGRE devrait préparer les documents et que les stages seraient organisés en commun. La préparation des documents destinés aux stages est actuellement en cours.
- Une mission a été envoyée en Algérie (3-7 mars 1987) pour aider les efforts concernant la recherche de solutions aux problèmes liés à l'évacuation des déchets liquides.
- Des activités relatives à la gestion des déchets liquides ont été préparées dans le cadre des projets pilotes nationaux concernant la baie d'Izmir et de Kastela.

7.3 Résultats

- Première version du Guide pratique (déchets solides);
- Première version du "Code of Practice" (déchets liquides);
- Programme et termes de référence pour la préparation des documents destinés aux stages de formation;
- Rapport de la mission envoyée en Algérie.

8. Promotion de la protection des sols en tant que composante essentielle de la protection de l'environnement dans les zones côtières méditerranéennes

8.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaire sont (a) de promouvoir et appuyer des activités concernant le projet coopératif méditerranéen en matière de monitoring de l'érosion par la pluie; (b) de préparer des missions dans différents pays et de prêter l'aide quant aux problèmes rencontrés dans le domaine;

8.2 Activités accomplies

En 1987, toutes les activités ont été focalisées sur les actions préparatoires à l'organisation d'un séminaire en matière d'érosion des sols dans la région méditerranéenne, ainsi que sur la promotion, l'établissement du programme et la création des conditions pour la mise en oeuvre du projet coopératif "Inventaire et réseau de mesures de l'érosion en Méditerranée pour une gestion des sols sans préjudice à l'environnement".

Les activités suivantes ont été achevées, à savoir:

- Des documents ont été rédigés pour un séminaire sur la protection des sols dans les zones côtières méditerranéennes (Split, 14-16 avril 1987), avec la participation de représentants de 13 pays méditerranéens, de la FAO et de l'ACSAD. Le séminaire a revu les rapports nationaux et les études de cas, ainsi qu'une proposition de projet coopératif concernant l'érosion par la pluie. Il a été recommandé au PAP/CAR d'accélérer les activités préparatoires à la mise en oeuvre du projet;

- Deux réunions conjointes du PAP-CAR/FAO (une à Split en mars, et l'autre à Rome en septembre 1987 - cette dernière pendant une autre réunion) ont été organisés pour discuter et amender la proposition de projet coopératif, surtout quant à l'applicabilité de la télédétection à l'élaboration des cartes d'érosion.

- Des missions PAP-CAR/FAO (en janvier-février en Algérie et en décembre en Espagne) ont été organisées pour discuter les problèmes liés à l'érosion des sols et pour connaître les expériences acquises en la matière.

- La Réunion des PFN du PAP (juin 1987) a revu la proposition de projet coopératif et a recommandé sa mise en oeuvre.

- Une réunion du PAP/CAR avec les représentants des autorités et institutions d'un pays susceptible d'accueillir le projet a été également organisée (mai 1987).

- La Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes a réexaminé la proposition de projet et a introduit dans le plan de travail pour 1988-1989 les activités préparatoires à sa matérialisation. Au cours de la réunion, l'Espagne a officiellement confirmé son intérêt à accueillir ce projet.

- Des entretiens préliminaires ont été menés avec les autorités espagnoles sur les actions préparatoires au lancement du projet. Un accord de principe sur les activités en 1988 a été convenu (y compris l'emploi du temps).

8.3 Résultats

- Une série de documents et un rapport du séminaire sur la protection des sols dans les zones côtières méditerranéennes (PAP-8/SM.1/1);
- Deux rapports de mission (Algérie et Espagne).
- Projet de coopération "Inventaire et réseau de mesures de l'érosion en Méditerranée pour une gestion des sols sans préjudice à l'environnement" (UNEP/WG.170/6).
- Notes sur la réunion du PAP avec les autorités espagnoles (décembre 1987).

9. Developpement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement

9.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaire sont (a) d'identifier les problèmes et expériences concernant le tourisme en Méditerranée à travers des rapports nationaux et des études de démonstration à réviser par un séminaire; (b) de formuler les recommandations pour un développement harmonieux du tourisme; (c) de préparer les documents concernant la détermination de la capacité d'accueil et l'évaluation d'impact sur l'environnement; (d) de coopérer avec les pays méditerranéens intéressés et les institutions nationales quant à la promotion de la planification et du développement du tourisme méditerranéen, sans préjudice à l'environnement.

9.2 Activités accomplies

En 1987, la majeure partie des activités liées à cette action ont été focalisées sur la préparation des documents, l'organisation du Séminaire et la mise en oeuvre de ses recommandations.

Les activités suivantes ont été achevées, à savoir:

- Une série de rapports nationaux et les documents pour la présentation au séminaire ont été complétés, y compris la rédaction de 3 rapports nationaux additionnels;

- Il a été préparé un séminaire sur le développement du tourisme en harmonie avec l'environnement (Split, 28-30 octobre 1987), avec la participation de représentants de 12 pays méditerranéens et du Plan Bleu. Le séminaire a examiné 10 rapports nationaux et 7 études de cas. La conclusion principale du séminaire a été que les impacts du tourisme sur les ressources méditerranéennes étaient très prononcés et spécifiques. Malgré les effets économiques significatifs et certains effets bénéfiques, le développement anarchique du tourisme provoque de nombreux conflits dans les domaines éco-spatial, socio-démographique, économique, social et culturel. A cet égard, la majorité des rivieras méditerranéennes sont dans une situation critique. Les établissements historiques, les centres culturels, certaines îles, et surtout les aires vierges, sont extrêmement menacés par le développement anarchique du tourisme. Une approche satisfaisante environnementale aux problèmes de surfréquentation est toujours inexistante, surtout en ce qui concerne le tourisme de masse. En tant que suivi immédiat de l'action, le séminaire a recommandé au PAP/CAR d'effectuer, entre autres, les activités suivantes: d'élaborer un projet pilote de guide méthodologique pour une approche environnementale au développement touristique dans la Région; de préparer un atelier qui discuterait et examinerait le guide proposé; et de développer, en coopération avec les autres organismes internationaux, des propositions de projets concernant la mise en application de la planification intégrée du tourisme dans les aires pilotes, sans préjudice à l'environnement.

- Le PAP/CAR a rédigé le document intitulé "Termes de référence pour la préparation d'un projet de guide méthodologique pour une approche environnementale à la planification intégrée et à la gestion du tourisme dans les zones côtières méditerranéennes" et a invité les experts méditerranéens présélectionnés à participer à une réunion (début 1988) pour examiner les possibilités d'organisation d'un atelier dans le domaine.

9.3 Résultats

- 10 rapports nationaux et 7 études de cas;
- Rapport du séminaire sur le développement du tourisme en harmonie avec l'environnement (PAP-9/SM.1/1);
- Termes de référence pour la préparation d'un projet de guide méthodologique pour une approche environnementale à la planification intégrée et à la gestion du tourisme dans les zones côtières méditerranéennes.

10. Projet coopératif du PAP-CAR/FAO "Définition des critères écologiques de développement rationnel de l'aquaculture dans les zones côtières de la Méditerranée"

10.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaire sont (a) de contribuer à l'identification et à la protection des sites propices aux activités aquacoles dans les zones côtières méditerranéennes; (b) de promouvoir et d'appuyer le projet coopératif PAP/FAO concernant la gestion de l'aquaculture méditerranéenne en harmonie avec l'environnement; et (c) de coopérer avec les pays méditerranéens intéressés lors de la définition des stratégies de développement et de la définition des projets d'exploitations aquacoles, tout en respectant les critères écologiques établis.

10.2 Activités accomplies

En 1987, les activités liées à cette action ont été centrées sur les actions préparatoires à la création des conditions favorables au démarrage et à la réalisation du projet coopératif PAP/FAO en matière de définition des critères de développement de l'aquaculture.

Les activités suivantes ont été achevées, à savoir:

- Deux réunions consultatives PAP-CAR/FAO ont eu lieu pour continuer les activités sur la proposition de projet coopératif et la définition des critères de modélisation mathématique.

- Une mission d'experts du PAP a été envoyée en Algérie pour examiner les possibilités pour le pays de participer à ce projet et pour mener des entretiens avec les experts algériens quant aux problèmes écologiques liés à la planification et à la gestion de l'aquaculture.

- Missions du PAP/FAO envoyées en Tunisie et au Maroc du 26 avril au 9 mai pour visiter les sites aquacoles proposés d'être inclus dans le projet et pour rencontrer les experts oeuvrant dans le domaine.

- En tant que partie du projet, le PAP/CAR a produit un document sur la modélisation mathématique.

- La version terminée de la proposition de projet "Définition des critères écologiques de développement de l'aquaculture dans les zones côtières méditerranéennes" (UNEP/WG.170/7) a été présentée à la Réunion des PFN du PAP et à la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes qui a approuvé la proposition et l'a introduit dans le plan de travail du PAP pour 1988-1989.

- Après des entretiens préliminaires avec les pays, hôtes possibles du projet, le PAP a contacté les autorités italiennes (par l'intermédiaire du Point focal national du PAP), ceci dans le but d'identifier l'intérêt et les possibilités pour le pays d'accueillir le projet.

- Dans le cadre du projet pilote national du PAP concernant la baie de Kastela, a été établi un programme de participation du PAP au segment qui concerne l'aquaculture.

- Des entretiens ont été menés avec la FAO sur les problèmes liés à la coopération future avec la nouvelle structure du MEDRAP qui, du fait de son statut toujours indéfini, rend impossible les appuis financiers plus importants de la FAO et du MEDRAP au projet du PAP.

10.3 Résultats

- Proposition de projet coopératif du PAP/CAR-FAO "Définition des critères écologiques de développement rationnel de l'aquaculture dans les zones côtières méditerranéennes".
- Rapports de missions (Algérie, Tunisie, Maroc).

11. Réseau méditerranéen en matière de sources d'énergie renouvelables

11.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaires sont (a) de faire une analyse approfondie d'utilisation optimale de sources d'énergie renouvelables et de promouvoir leur mise en application dans la Région; (b) de préparer et d'assurer un appui aux stages de formation à l'utilisation pratique d'énergies renouvelables, conjointement avec les institutions de renommée internationale oeuvrant dans le domaine.

11.2 Activités accomplies

En 1987, les activités ont été orientées vers les préparatifs et l'organisation d'un séminaire sur l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, ainsi que vers la rédaction des documents concernant les stages de formation, recommandés par le séminaire.

Les activités suivantes ont été achevées, à savoir;

- Le PAP/CAR a commandé 9 études de cas et plusieurs documents à présenter au séminaire.

- Le séminaire sur l'exploitation des sources d'énergie renouvelables dans les zones méditerranéennes s'est tenu à Almeria du 20 au 22 mai 1987 avec la participation de représentants de 11 pays méditerranéens, du PNUE, de la FAO et de l'ALECSO, y compris un nombre d'observateurs espagnols. Les objectifs du séminaire étaient de revoir les documents préparés; de formuler les conclusions et recommandations visant une plus large utilisation d'énergies renouvelables; et de suggérer le suivi de l'action. La conclusion principale du séminaire a été qu'il existait un écart important entre le niveau des connaissances et des technologies d'une part, et leur mise en pratique d'autre part. Certains aspects d'application des énergies renouvelables dans des conditions méditerranéennes se sont avérés applicables au point de vue technique, et d'autres (utilisation de l'énergie solaire pour le chauffage aux serres, séchage des produits agricoles, électrification des demeures dans des aires rurales, systèmes de chauffage d'eau) se sont justifiés au point de vue économique. Il a été conclu qu'un nombre d'organismes des NU et certaines organisations internationales s'occupaient de ces problèmes, et qu'il existait de nombreux projets gouvernementaux en la matière, mais sans coordination ni échange satisfaisant d'informations. On a également constaté que, dans certains pays méditerranéens, n'avaient pas été préparées des estimations du potentiel total des énergies renouvelables, comme condition sine qua non de définition de la politique énergétique, qu'il s'agisse des pays ou de la Région. Le séminaire a recommandé au PAP/CAR un certain nombre de conclusions et de recommandations formulées pendant le séminaire, à savoir: préparer et évoluer des outils de promotion d'applications d'énergies renouvelables, ainsi que de préparer, évoluer et concrétiser des programmes de formation en matière d'applications d'énergies renouvelables.

- Lors de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes, les autorités espagnoles ont proposé de préparer, en commun avec le PAP/CAR, des stages de formation concernant les applications d'énergies renouvelables en Méditerranée.

- Une réunion avec les autorités espagnoles (décembre 1987) a eu comme résultat une "Letter of Understanding" définissant les modes d'organisation de stages.

- Le PAP/CAR a préparé un programme pour les stages de formation, en les mettant en conformité avec le programme proposé par les institutions espagnoles. Les termes de référence pour la préparation des documents destinés aux stages ont été rédigés, et les documents ont été commandés.

11.3 Résultats

- Textes du séminaire, y compris 7 études de cas.
- Rapport du séminaire sur l'exploitation des sources d'énergie renouvelables dans les zones côtières méditerranéennes (PAP-11/SM.1/1).
- Programme de stages de formation en matière d'exploitation des énergies renouvelables.

12. Mise en application de l'évaluation des impacts environnementaux sur le développement des zones côtières méditerranéennes

12.1 Objectifs

Les objectifs de cette action prioritaire sont d'apporter une contribution à l'introduction et à la mise en oeuvre de l'EIA dans le processus d'aide aux décisions en utilisant une méthodologie simplifiée adaptée aux conditions spécifiques méditerranéennes, c'est-à-dire de contribuer au développement harmonieux des ressources et à la concrétisation des buts de la Déclaration de Gênes.

12.2 Activités accomplies

Les activités ont été centrées sur l'élaboration d'une procédure simplifiée de l'EIA dans la Région et sur la préparation d'études de cas comme bases de stages de formation prévus d'être organisés en 1988.

Les activités suivantes ont été achevées, à savoir:

- La version finale du document "EIA Process in the Mediterranean Countries" a été complétée et distribuée.

- Une réunion du CAP/OZC-MEDU-PAP/CAR, qui s'est tenue à Athènes du 23 au 25 février, a examiné les activités passées du PAP effectuées au sein de cette action et a recommandé de reporter à 1988 la préparation de stages de formation. Y a été proposé que les EIA destinés d'être utilisés pour les stages de formation et qui concernent des projets déjà mis en oeuvre, soient élaborés dans 5 pays, tandis que 2 pays devraient élaborer deux EIA chacun pour les projets à mettre en oeuvre dans des zones choisies, tout en conformité avec la procédure simplifiée.

- Le PAP/CAR a commandé de 5 pays méditerranéens les EIA sur les thèmes spécifiques, et a proposé au Chypre et au Maroc d'élaborer deux EIA par pays, spécifiques des zones concernées.

- Une mission a été envoyée à Chypre pour préciser le début de l'élaboration de deux études selon procédure simplifiée.

12.3 Résultats

- Evaluation d'impact sur l'environnement - approche pratique (version finale).
- Notes sur la réunion CAP/OZC-MEDU-PAP/CAR (Athènes, février 1987).
- Rapport de la mission à Chypre.
- Temes de référence pour l'élaboration de cinq EIA et de deux EIA concernant les zones choisies.

13. Développement équilibré des zones côtières méditerranéennes et de leur arrière-pays

13.1 Objectifs de l'action

Les objectifs de cette action prioritaire sont (a) de rassembler des informations sur les relations côte/arrière-pays et d'identifier les modes de développement équilibré dans différents pays méditerranéens; (b) d'élaborer les études de cas sur ce sujet; (c) de formuler les recommandations afférentes à introduire dans le processus de planification intégrée des zones côtières.

13.2 Activités accomplies

- Les activités ont été orientées vers l'élaboration d'études de cas choisies (recommandations d'une réunion d'expert tenue en décembre 1986) et la préparation d'une synthèse, avec les conclusions et les recommandations. De même, 6 études de cas ont été commandées.

- La réunion des PFN du PAP (juin 1987) a recommandé d'inclure ces activités dans l'action sur la planification intégrée, ce qui a été fait à partir de janvier 1988.

13.2 Résultats

- Etudes de cas (Chypre, France, Turquie, Yougoslavie).

III COORDINATION ET COOPERATION

1. La coopération du PAP/CAR avec le MEDU et le CAP/OZC, ainsi qu'avec le Plan Bleu et le MEDPOL a été intensive et permanente. En 1987, une coopération a débuté avec les autres unités du PNUE à Nairobi, le Département Industrie et Environnement à Paris et le Bureau du PNUE à Genève.

2.. Le PAP/CAR a poursuivi la coopération avec les organismes suivants des NU, à savoir:

- OMS/EURO, dans le domaine de la gestion des ressources en eau.
- FAO, dans le domaine de l'aquaculture et de l'érosion des sols.
- UNESCO, dans le domaine des établissements historiques, de la planification intégrée et de l'atténuation de l'aléa sismique.
- ONUDI, UNDRO et UNCHS, dans le domaine de l'atténuation de l'aléa sismique.
- PNUD/OPS à New York, dans le domaine de l'atténuation des risques sismiques.

En général, on peut dire que, par suite de graves difficultés financières de certains organismes des NU, leurs contributions aux activités du PAP se sont traduites par des contributions en nature et par la mise à disposition des connaissances acquises au niveau international, y compris le savoir-faire, tandis que la participation active et le co-financement ont été considérablement réduits.

La contribution du PAP/CAR à cette coopération a consisté dans la mise à disposition des expériences acquises au cours de ses actions prioritaires, où l'on a toujours tenu compte de l'approche environnementale en tant que point de départ. Le PAP remercie les organismes précités de leur appui, en espérant que les activités communes seront intensifiées dans l'avenir.

Le seul problème d'importance lié à cette coopération a surgi lors de l'élaboration du projet coopératif en matière d'atténuation des risques sismiques avec le PNUD/OPS, en sa qualité d'organisme d'exécution. Des contraintes légales et institutionnelles aggravantes y relatives mettent en évidence le besoin que le PNUE soit introduit, en tant qu'organisme d'exécution, dans les projets lancés dans le cadre du PAM. D'après l'avis du PAP/CAR, cette question est à aborder de manière précise.

3. Une coopération efficace s'est réalisée avec plusieurs organismes internationaux (ACSAD, Damas; ICCROM, Rome; ICOMOS, Paris et COPAM, Naples; IGME, Athènes; ICONA et CIEMAT, Madrid; Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille; CEFIGRE, Sophia Antipolis; Institut Méditerranéen de l'Eau, Marseille; TAHAL, Tel Aviv; Université de Gênes, Faculté d'Architecture, Gênes), ainsi qu'avec un certain nombre d'institutions turques, maltaises et d'autres.

4. Plusieurs contacts ont été établis avec les experts et les missions de la Banque Mondiale dans le cadre des préparatifs concernant action "Environmental Programme for the Mediterranean". Au cours de ces rencontres, les experts et le personnel du PAP/CAR ont présenté le but, le programme et le mode de travail du PAP, ainsi que les expériences concernant l'approche environnementale à la planification intégrée et à la gestion des zones côtières méditerranéennes.

5. La coopération avec les PFN a été plus intensive et plus fructueuse que dans la période précédente. Toutes les formes économiques de communication y ont été utilisées, tout en tenant compte des priorités. La réunion des PFN du PAP (juin 1987) a constitué une occasion de mettre au courant les PFN avec les conditions de travail du personnel du Centre et de son potentiel. Une telle coopération a permis la réussite des préparatifs et/ou des réalisations des projets sus-mentionnés où se manifestent le rôle catalytique du PAP et son orientation vers les actions ayant un intérêt prioritaire pour les Etats Membres. Des difficultés de communication, apparues au cours de 1987, peuvent vraiment être considérées comme de rares exceptions. Il faut toutefois tâcher de les éliminer par la recherche des solutions convenables. Encore un fait est à souligner en tant que conséquence de la réorientation du PAP vers l'élaboration des documents méthodologiques, l'application d'outils de planification et la mise en oeuvre des activités spécifiques. C'est la nécessité pour les PFN du PAP d'assurer aux activités de réorientation la participation de meilleurs experts, hautement spécialisés dans le domaine concerné. De même, une expérience élémentaire est nécessaire quant aux stages de formation où la participation de candidats à la formation pratique est obligatoire. En conformité avec la pratique du PNUE et d'autres organismes des NU, le PAP/CAR demandera de recevoir des curriculum vitae de plusieurs experts proposés par chacun des pays, suivant lesquels sera ensuite fait le choix de candidats aux stages.

En terminant cette partie du Rapport, nous voudrions chaleureusement remercier tous les PFN du PAP et les représentants des Gouvernements des Parties contractantes de leurs efforts déployés dans la coopération ainsi que dans la création et la réalisation du Programme.

IV ARRANGEMENTS FINANCIERS

1. Nonobstant des contraintes financières causées par des retards dans les versements des contributions de certains pays, l'afflux des moyens financiers alloués au PAP par le Fonds d'affectation spéciales pour la Méditerranée a été régulier, et les relations du Centre avec le PNUE-Nairobi se sont intensifiées, ceci assurant la souplesse de la mise en oeuvre du Programme.

2. Le pays-hôte et ses autorités compétentes ont promptement rempli envers le Centre leurs obligations financières et d'autres sortes, malgré d'importantes difficultés provoquées par l'inflation des prix et par l'accroissement inadéquat des moyens budgétaires devant couvrir les obligations du pays-hôte.

V EQUIPEMENT

En 1987, le Centre s'est de plus en plus heurté aux problèmes liés à la vétusté et à l'insuffisance de matériel d'équipement. Cela concerne en particulier la machine à copier qui est maints fois tombée en panne, et au matériel de traitement des textes qui n'est pas en mesure de couvrir les besoins de travail du personnel du PAP. Dans la majeure partie de l'année, cet équipement ne fonctionnait qu'à deux tiers de sa capacité à cause de la panne d'un terminal.

Ces conditions de travail ont provoqué les retards dans la rédaction de documents et la nécessité pour le PAP de recourir à des heures supplémentaires et de commander la rédaction de documents hors Centre. En conséquence, on a fait des démarches pour acquérir une nouvelle machine à copier, tandis que l'acquisition de terminaux doit être effectuée en 1988, dans les plus bréfs délais.